



BUREAUX D'ÉTUDES EN PAYSAGE

BULLETIN D'ADHÉSION



POURQUOI ADHÉRER ?

- Être à la **source de l'information** scientifique et technique dans votre secteur d'activités
- Donner à votre bureau d'études **plus de références techniques** afin d'innover face **aux enjeux économiques et environnementaux**.
- **Valoriser vos réalisations** innovantes qui peuvent servir d'exemples.
- Contribuer collectivement à **l'innovation** dans le domaine de **la nature en ville** et des **espaces verts** pour améliorer **le cadre de vie et le bien-être des habitants** avec les **collectivités**, les autres **bureaux d'études et entreprises**, les **centres de formation** et de **recherche**.

“ **REJOINDRE LES 500 STRUCTURES ADHÉRENTES**
PARMI LESQUELLES 60 BUREAUX D'ÉTUDES EN PAYSAGE”

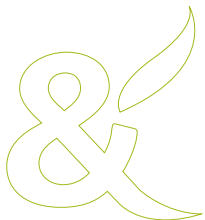
QUELS BÉNÉFICES POUR LES SALARIÉS ?

- Intégrer un **réseau d'échanges** de connaissances
- Bénéficier d'une **veille scientifique et technique** régulière sur les **travaux de recherche et d'expérimentation** français et à l'échelle internationale.
- Accéder à des **informations techniques** validées scientifiquement dans les domaines de **l'agronomie**, de **l'innovation végétale**, de **la biodiversité** et de **la protection des végétaux**
- Disposer d'**outils mis en commun, d'aide à la décision** pour l'optimisation des pratiques de terrain
- Encourager **la créativité des personnels** par la **mutualisation d'expériences** et la participation à des **journées thématiques**.

”
RENDEZ-VOUS SUR
WWW.PLANTE-ET-CITE.FR
POUR DÉCOUVRIR
LES RESSOURCES
À VOTRE DISPOSITION

NOS PARTENAIRES “ENTREPRISES”





ADHÉSION PAR ANNÉE CIVILE

VOTRE ENTREPRISE PEUT ADHÉRER
À TOUT MOMENT POUR L'ANNÉE EN COURS

POUR QUELS SERVICES EN CONTREPARTIE ?

- Des **ressources en ligne** allant de la fiche synthétique opérationnelle aux comptes-rendus d'expérimentations. Accessibles sur www.plante-et-cite.fr
- Des **journées techniques** sur toute la France
- Des **publications annuelles** (*format papier*)
- Un **bulletin de veille** mensuel «Références Plante & Cité». Ce bulletin de veille offre un panorama des articles parus dans la presse spécialisée espaces verts et paysage, française et étrangère.
- Une **lettre d'information** mensuelle

COMMENT ADHÉRER À PLANTE & CITÉ ?

- En ligne sur www.plante-et-cite.fr/inscription/formulaire
- En renvoyant le coupon de demande d'adhésion ci-dessous.

BULLETIN D'ADHÉSION

BUREAUX D'ÉTUDES EN PAYSAGE

NOM STRUCTURE

ADRESSE STRUCTURE

NOM DU CONTACT

FONCTION

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADHÉSION POUR L'ANNÉE :

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

CALCULÉE EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

NOMBRE DE SALARIÉS	COTISATION	<input checked="" type="checkbox"/>
ENTREPRISE INDIVIDUELLE - LIBÉRAL	90 €	
DE 2 À 4 SALARIÉS (GÉRANT INCLU)	155 €	
DE 5 À 10 SALARIÉS	310 €	
DE 11 À 50 SALARIÉS	515 €	
> 51 SALARIÉS	1 030 €	

À renvoyer par mail ou par courrier aux coordonnées ci-dessous. Nous vous recontacterons dès réception.

